Cabinet dentaire des Lilas

Infos pratiques pour nos patients : horaires, accès, documents à apporter, tarifs et urgences.

Le cabinet

Le cabinet dentaire des Lilas réunit trois chirurgiens-dentistes : le docteur Martin, le docteur Benali et le docteur Roche. Nous recevons les adultes et les enfants pour les consultations, les détartrages, les soins et les urgences dentaires.

Adresse et accès

- Adresse : 4 place des Lilas, 35000 Rennes. Le cabinet est au premier étage.
- Accessibilité : l'immeuble a un ascenseur ; le cabinet est accessible en fauteuil roulant.
- Stationnement : un parking public payant se trouve à 100 mètres, de l'autre côté de la place. Deux places réservées aux personnes handicapées sont devant l'immeuble.
- Téléphone du secrétariat : 01 99 00 02 00.

Horaires d'ouverture

Jours	Horaires
Du lundi au vendredi	de 8 h 30 à 19 h
Samedi	de 9 h à 13 h
Dimanche et jours fériés	fermé

Le secrétariat répond au téléphone aux mêmes horaires.

Documents à apporter

- Votre carte Vitale.
- Votre carte de mutuelle.
- Pour une première visite : une pièce d'identité.
- Vos radios dentaires récentes, si vous en avez.
- La liste de vos médicaments en cours, ou votre dernière ordonnance.
- Pour un enfant : sa carte Vitale ou celle du parent qui l'accompagne.

Pour une première visite, merci d'arriver dix minutes avant l'heure du rendez-vous, pour remplir la fiche patient.

Tarifs et remboursements

- Le cabinet applique les tarifs de la Sécurité sociale pour les consultations, les détartrages et les soins courants.
- Le tiers payant est pratiqué pour la part de la Sécurité sociale. Pour la part de la mutuelle, il dépend de votre mutuelle : apportez votre carte.
- Pour les prothèses et les traitements longs, un devis écrit vous est remis avant le début des soins.

Rendez-vous, retards et annulations

- Les rendez-vous se prennent par téléphone auprès du secrétariat, aux horaires d'ouverture.
- Pour annuler ou déplacer un rendez-vous, prévenez le cabinet au moins 24 heures à l'avance.
- En cas de retard de plus de 15 minutes, le rendez-vous peut devoir être reporté.

Urgences dentaires

- Des créneaux d'urgence sont réservés chaque jour. Appelez le secrétariat dès l'ouverture.
- En dehors des heures d'ouverture, appelez le 15 : il vous orientera vers le chirurgien-dentiste de garde.